

Deuxième réunion NAO du 20 février 2014

Présent coté direction : GERARD Bertrand; GUIOMAR Armenio; DECROIX Alain, LEFORT Estelle

Début de la réunion 9h30

La direction propose :

La direction n'est pas dans une bonne période pour négocier, Monsieur GERARD dit qu'il a fermement l'intention de trouver un accord avec les organisations syndicales

➤ **si un accord est signé par les organisations syndicales nous proposons :**

- pas d'augmentation sur la valeur du point
- Augmentation ancienneté de 0.38 %
- mesures catégorielles de 0.13 % et les mesures individuelles de 0.13 %
- Ouverture de négociation d'un PERCO avec abondement
- Mettre en place un supplément d'intéressement pour l'année 2013 qui représenterait 0.25 % de la masse salariale, supplément qui serait non abondé sur le PEG mais abondé si versement sur le PERCO soit 80 € par salarié

➤ **Si nous ne trouvons pas un accord nous appliquerons une décision unilatérale :**

- Pas d'augmentation sur la valeur du point
- Augmentation ancienneté de 0.38 %
- mesures catégorielles de 0.13 % et les mesures individuelles de 0.13 %
- 0.64 %, pour le personnel forfaitaire soit une augmentation identique à celle des personnels maîtrise et agents de maîtrise non forfaitaires
- Une décision unilatérale pour le PERCO sans abondement
- Pas de mise en place d'intéressement supplémentaire

Puis la direction demande les revendications des syndicats :

FO : 1.80 % sur la valeur du point, la revalorisation des paniers, la revalorisation de l'indemnité d'éloignement.

CFE-CGC : nous sommes favorables au PERCO qui est notre demande depuis plusieurs années, et nous réitérons notre demande de 1.5 %, nous sommes favorables à une sur-complémentaire pour la maîtrise





ENSEMBLE

POUR BÂTIR NOTRE AVENIR

FAT : 1.2 % sur la valeur du point, augmentation du TIS perso, revalorisation des paniers, généralisation de la sur-complémentaire retraite pour tous, FAT n'est pas demandeur du PERCO et du supplément intéressement

CFTC : nous rejetons les propositions de la direction, une indemnité pour la prime éloignement et les paniers

CFDT : pour les employés et ouvriers 2.2 % sur la valeur du point (soit 1.5% + les 0.8 % perdus sur deux ans par ces salariés au vu des chiffres communiqués par la direction), nous sommes d'accord avec la CFE-CGC pour 1.5 % pour le reste du personnel, non pour le PERCO

SUD : nous rejetons les propositions de la direction

CGT : Nous ne sommes pas intéressés par vos propositions, nous demandons 1.3 % pour les ouvriers et employés, moins pour la maîtrise, moins pour les cadres, comme sur l'accord de COFIROUTE

Fin de la réunion

Prochaine réunion le 27 février 2013 9h30 SENLIS

Nous contacter :

cfecgc.sanefsenlis@gmail.com

cfecgc.sanefreims@gmail.com

www.cfecgc-sanef.fr

